

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Dernier round !

Mardi prochain (le 31 mai) se déroulera la dernière séance de négociation portant sur l'Intéressement et la Participation. Compte tenu du climat positif qui avait entouré les discussions initiales sur le sujet, l'ensemble des syndicats (hormis la CGC) a demandé lors du dernier Comité d'entreprise un surcroît de négociation. La direction a fini par s'y résoudre.

Actuellement, l'écart des rémunérations dans notre Caisse Régionale s'étale de 1 à 10 et la partie variable de nos ressources atteint un niveau nulle part égalée dans le groupe soit : 25%. L'Intéressement y prend une part prépondérante, hors il est redistribué à chacun en rapport au salaire annuel, donc les gros salaires emportent la plus grosse part du gâteau.

Ces gros salaires (la classe 3) bénéficient en plus d'accords spécifiques liés à leur fonction (sur les mutations, déménagements, "primes de rideaux"...) prévoyant des accompagnements financiers conséquents... Sans oublier la distribution (sans contrôle) de l'enveloppe *discrétionnaire* qui reste leur apanage.

Que nos collègues cadres soient bien traités, on le comprend. Par contre que l'on maintienne les autres classes de salariés au strict nécessaire de la reconnaissance du travail effectué est chose anormale. Nous souhaitons qu'une part égalitaire plus importante soit accordée sur ces éléments de notre rémunération. C'est l'enjeu de cette ultime négociation.

Plusieurs fois le terme d'équité a été utilisé aussi bien par la direction que par les représentants

des cadres pour justifier telle ou telle action qui répondait à une demande de notre encadrement. Aujourd'hui, à notre tour, nous demandons de l'équité avec une part égalitaire importante dans la rémunération variable de chaque salarié de la CR d'Aquitaine. Assistants et Conseillers ne sont pas moins méritants que les cadres de cette entreprise. Il est normal, maintenant, que le système de Ressources mis en place lors de la dernière fusion considère la place prépondérante de ces salariés et accepte de réévaluer à une meilleure proportion la part des cadres dans notre système de rémunération.

Notre entreprise a la santé financière suffisante pour répondre à notre demande. A l'heure où nos diverses "catégories" de Conseillers connaissent des difficultés pour que soit reconnu leur expertise, leur savoir faire et leur attachement à l'entreprise, cela serait une preuve que la direction peut témoigner un intérêt à d'autres que son encadrement.

SUD au cours des négociations a fait beaucoup de concessions par rapport à ses propositions initiales, peut-être plus que tout autre partenaire. Nos revendications amèneraient à ce qu'un quart de l'enveloppe (Intéressement + Participation) soit reversée de manière égalitaire à l'ensemble des salariés, les 75% restant seraient distribués de manière hiérarchisée.

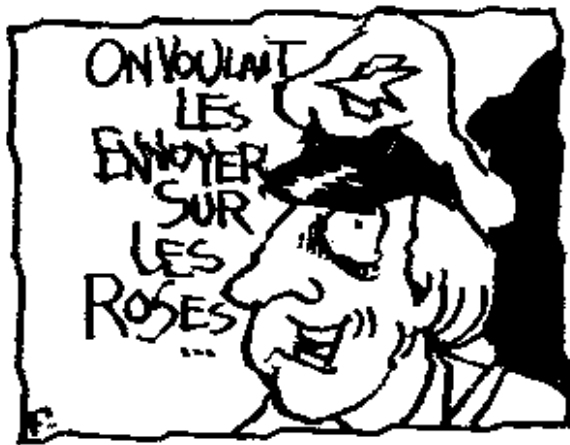
Franchement, nous ne comprendrions pas que la direction et les cadres s'obstinent sur des résolutions moins favorables aux assistants et techniciens ■

***SUD** au cours
des négociations a
fait beaucoup de
concessions*

Question de sémantique !

Dans une publication datée du 6 mai, le syndicat CGC, à propos du lundi de Pentecôte, expliquait qu'il avait été "acteur" dans cette décision.

Erreur, camarade cadre, le SNECA CGC n'est pas "acteur" mais simplement "figurant" car dans le film des négociations, il n'a aucun texte à déclamer. Pour preuve, la présence d'un seul de ses élus à la réunion des délégués du personnel de mai 2005. Mais pourquoi la CGC avait-elle envoyé un muet pour la représenter ?



Ça bouge avec La Poste !

Vous avez tous reçu le message : « A la suite d'un mouvement au centre de tri, il n'y a pas eu de courrier postal ce matin ». La raison est plus grave.

Depuis plusieurs mois, le personnel du centre de tri de Bordeaux est en lutte contre un projet de réorganisation qui aboutirait à la suppression de 48 emplois sur 68 sur les brigades de nuit. Ceci se ferait donc par une accentuation des rythmes, de la pression hiérarchique Etc.

Mercredi 25 mai avait lieu une réunion du CHSCT (celui du centre de tri) sur les problèmes de climatisation.

A 17 heures, suite au refus de la direction du centre de rediscuter du projet de réorganisation, les personnels présents ont décidé de bloquer le centre. En fin de matinée, le jeudi 26, la direction a fait évacuer le centre par le GIPN (Groupement d'intervention de la police nationale). La police a procédé à l'interpellation de 5 militants, 2 militants SUD et 3 de la CGT.

La direction les accuse d'enlèvement et de séquestration. Si la procédure se poursuivait, ces syndicalistes risqueraient jusqu'à 30 ans de prison.

La direction essaie de mettre l'étouffoir sur les luttes des agents et de briser toute réaction face aux réorganisations de très grande ampleur qu'elle a programmées.

L'intervention de la police (GIPN) nécessitant l'accord du préfet, le gouvernement est donc complice dans la volonté de criminaliser l'action syndicale. Laisser faire à la Poste reviendrait à ouvrir une porte dans laquelle le patronat tout entier pourrait s'engouffrer pour bâillonner l'action syndicale et revendicative.

Nous avons exprimé notre solidarité aux camarades des PTT, nous exigeons leur libération, l'arrêt des poursuites, l'ouverture de réelles négociations.

Nous nous sommes également engagés à une solidarité financière pour permettre leur libération et leur défense.

NON, NON et encore NON !

Sabotage nucléaire.

Le 29 avril les services compétents ont envoyé un mail mettant en garde tous les salariés du site de Bordeaux « Vers 20 heures, nous allons procéder à une coupure de secteur pour vérifier le bon comportement d'une partie du système électrique. »

Sincèrement, casser le rythme des travailleurs en plein élan n'est pas fairplay. Chacun sait qu'à 20 heures les salariés entament le sprint final qui les amène vers la fin de leur labour. N'aurait-il pas mieux valu que l'on fasse ces essais à 0 heure, juste après le départ des plus tardifs, juste avant l'arrivée des lève-tôt ? Manifestement, il y a là une volonté intolérable de décourager les meilleurs d'entre nous.

Les délégations patronales avaient tenté, au niveau national de parvenir à un accord sur le sujet de la journée dite de "solidarité", autrement dit, le week-end de Pentecôte.

Refus unanime des syndicats.

Nous allions tranquillement nous acheminer vers une journée de grève de plus en plus réclamée par le personnel. Nous tentions de convaincre nos camarades des autres syndicats sur la pertinence de cette grève quand la direction nous a informé qu'elle faisait cadeau, pour 2005, de ce week-end et qu'elle soumettait un accord pour les deux années à venir visant à prendre ce week-end sur les jours de RTT.

Nous avons répondu qu'on prenait pour 2005 mais que, pour la suite, on consultait nos camarades du syndicat et que, de toute façon, cela restait à négocier et qu'il n'était pas question que les salariés soient les seuls à payer.

Aujourd'hui nous parvient le projet d'accord.

Les "deux ans" ont évolué et sont devenus "durée indéterminée" et les salariés donneraient une journée de RTT pour 7 heures demandées, alors que la Caisse Régionale ne devrait reverser pour une éventuelle solidarité que les 0,3 % de la masse salariale (petit rappel, 1 journée coûte 0,48 % de cette masse salariale).

Mais qui donc osera signer un tel accord ?

Bazas : son marché, sa cathédrale et ses bœufs.

Dernièrement à Bazas, autour d'une bonne table, notre grand Gourou a réuni les plus fidèles de ses disciples, les managers contrôleurs généraux, afin qu'ils méditent sur l'avenir de l'entreprise de dans 5 ans. Exit Ambition 2007, voici le temps venu du projet 2010 !

Ainsi, afin de se préparer au mieux face aux défis à venir, nos chefs ont dû cogiter sur des sujets tels que « Le CA Aquitaine augmente sa rentabilité pour être plus compétitif » ou « Le CA Aquitaine fait des économies » en passant par « Comment faire grandir les hommes ».

C'est pas facile d'être manager, faut vraiment en avoir dans la tête !

Admiratifs et, avouons le quelque peu envieux de leur niveau de conscience philosophique, nous nous sommes prêtés au jeu pour apporter nos idées, celles des salariés d'en bas.

Pour faire comme les grands, nous nous sommes donc réunis autour d'une bonne table mais avec un budget plus modeste (pain de campagne, vin rouge, pâté et saucisson) et après de longues discussions animées ponctuées de quelques blagues, nous avons accouché des conclusions suivantes :

Si nos managers passaient moins de temps à se masturber l'esprit dans des restaurants hors de prix, la Caisse d'Aquitaine gagnerait en rentabilité et en compétitivité.

Si les séminaires de nos mêmes managers avaient lieu ailleurs qu'à Berlin, Rome ou Antananarivo, la Caisse d'Aquitaine ferait des économies.

Enfin, si les salariés étaient véritablement écoutés et reconnus en fonction de la qualité de leur travail et de leurs compétences sur le terrain, il n'y aurait pas que l'homme qui en sortirait grandi.

Bref, s'il convient effectivement de bien se préparer pour l'avenir, ce n'est pas en faisant perdurer une réunionnisme aiguë et souvent ridicule, mais plutôt en prenant réellement en compte les souhaits des salariés d'en bas, agents d'application ou techniciens.

Forcément nous ferions moins dans le conformisme, l'académique, le convenu ou le standard mais c'est certain, nous y gagnerions en efficacité. 2007 ou 2010 ? Peu importe, un grand bond en avant social et humain est nécessaire, alors nous posons la question : les choses vont-elles véritablement changer quand Gourou ?

Les comptes du Comité d'Entreprise :

Budget 2003 : **déficit** de 158.666 €,

Budget 2004 : **déficit** de 24.736 € malgré un emprunt de 80.000€,

Budget prévisionnel 2005 : **déficit** de 18.000€, et abandon d'un procès pouvant apporter au minimum 500.000€. Cet abandon a été négocié en contrepartie d'heures de délégations supplémentaires pour les secrétaires et trésoriers du comité d'entreprise.

Pas de catastrophisme, juste un constat sur une gestion des œuvres sociales dont la particularité est de consommer le plus rapidement possible les héritages des ex CE des Landes du Lot & Garonne et de Gironde, pour flamber et proposer aux salariés un "haut niveau de subvention et de prestations" qui ne correspond en aucun cas aux possibilités budgétaires courantes du comité d'entreprise. Une fois les avoirs du passé consommés, il conviendra de se mettre à la diète des œuvres sociales.

La ruée vers l'or !

Alors que le vent de la Conquête souffle sur nos têtes, et que dans un élan digne des pionniers de la conquête de l'Ouest ou des héros de la conquête spatiale, nous nous lançons à l'assaut de nouveaux territoires.

Qu'en est-il des fruits de cette ardeur nouvelle ?

Les premiers résultats officiels sont très encourageants : il semblerait que de nombreux nouveaux clients aient répondu à l'enthousiasme des valeureuses troupes du Crédit Agricole.

Qu'en est-il en réalité ?

De nombreuses heures passées sur des listings à appeler des personnes sollicitées une heure plus tôt par le magasin de meubles du coin pour participer au prochain tirage du grand jeu du canapé, et qui ouvriront, peut-être, un compte dont on ne sait même pas s'il fonctionnera.

A vouloir découvrir de nouveaux territoires, le danger est de désertir ceux déjà existants. Comme dirait l'autre, on ne peut pas être au four et au moulin ! Tenons-nous une comptabilité aussi rigoureuse des réclamations clientèle pour dégradation du service rendu, des clôtures de comptes pour perte de conseil et de confiance fautive de disponibilité ?

Mais je vois déjà poindre le nouveau défi à relever : poursuivre la conquête, tout en développant la qualité du service existant et bien sûr avec les mêmes troupes.

En économie, on appellerait cela le triangle d'incompatibilité !

Je peux pas (travailler), j'ai piscine

Décidément, le RC² du siège bordelais, même refait à neuf, voit régulièrement la flotte arrivée sur sa moquette. Le week-end de Pentecôte a vu la terrasse qui sert de plafond transformée en piscine et les couloirs situés en dessous en douche. Heureusement ce Lundi là, accordé par nos patrons, n'a pas obligé le centre d'affaires à travailler avec le parapluie, les bottes et le ciré. De là à dire que l'entreprise prend l'eau de toute part, il y a un pas que nous ne franchirons pas au vu du standing de la rénovation de cet étage qui peut être jaloué. Dommage que ce ne soit pas partout pareil !

Nous étions en réunion à Aire ...

Comité d'entreprise

Les Pyrénées enneigées se détachaient magnifiquement sur un beau ciel bleu lorsque nous sommes arrivés à Aire sur Adour pour participer au comité d'entreprise du 24 mai.

Les silhouettes de notre directeur général adjoint, des accompagnateurs de la direction ainsi que celle du secrétaire de séance se détachaient en contre-jour dans la salle de réunion Victor Lourtis lorsque nous avons entamé l'ordre du jour.

Ainsi, nous avons eu confirmation de la qualité des résultats commerciaux de la Caisse Régionale au premier trimestre, d'une hausse des emplois, et du paiement par l'entreprise de ses cotisations sociales.

Nous aurions aimé que ce tableau champêtre et bucolique puisse continuer jusqu'à la fin de la séance sauf qu'un premier accroc a eu lieu au sujet de la journée de solidarité. En effet, le patron propose un accord avec lequel il pourra nous supprimer une journée de RTT chaque année, sur une durée indéterminée, afin de satisfaire aux principes gouvernementaux de la journée de Pentecôte. Ces principes sont aussi ceux du MEDEF, et reposent essentiellement sur un rattrapage des 35 heures. Ceux qui croient encore, qu'il s'agit d'aider les personnes âgées et les handicapés, peuvent continuer à croire au Père Noël.

Le deuxième accroc est intervenu juste après, sur les accords de participation et d'intéressement. Tous les syndicats hormis la CGC, qui avait changé "spontanément" de point de vue entre la réunion préparatoire et la plénière, ont considéré que les négociations n'étaient pas abouties. La direction pensait le contraire en proposant des textes au vote du comité d'entreprise. Après discussions, palabres, salamalecs mais surtout face à notre détermination, une dernière séance de négociation a été convenue pour le 31 mai. Pour le reste, 6 cadres participeront au salon de Vinexpo, Atlantica n'entrevoit pas le bout du tunnel, les

salariés auront de nouvelles imprimantes très prochainement, le bancaire d'Aire sur Adour n'en finit pas de se réorganiser et les compte-rendus des commissions du comité d'entreprise se font de plus en plus rares.

Trop FOOOOOort !!

Réunion CE à Aire. Notre DGA est à la peine sur une question posée par un représentant syndical. Malgré toute son attention, en dépit de multiples précisions demandées au questionneur : notre directeur général adjoint y voit pas, y comprend pas...y sèche.

Et puis tout d'un coup, se ressaisissant, il tranche : « *Bon, je comprend pas quelle est votre question, mais je vais y répondre.* » Et c'est ce qu'il fit.

L'est fort le patron quand même !!

Bon on veut pas le défendre en permanence, mais il faut avouer que La question elle était carabinée et drôlement balèze. C'était un mixte entre un discours de Fidel Castro (il a duré entre 15 et 17 mn) et un exposé de Commissaire aux Comptes.

Et voilà ce qui fait la différence entre Dazibao et Le Monde ou La Tribune (par exemple) c'est que l'on est incapable à ce jour, de vous dire ce qui a motivé, ce 24 mai à Aire sur l'Adour, une réponse claire, argumentée et évidente de notre direction.

Délégués du Personnel

Apparemment, tout ne se passe pas si bien sous le soleil de notre Caisse Régionale.

Pour preuve, trois sujets récurrents sur l'organisation du travail et la reconnaissance de celui-ci.

Commençons pas nos collègues de l'union qui pestent à juste titre sur les convocations de la direction distribution. Faites sur le tard, elles empêchent une bonne organisation des rendez vous dans les agences, un délai de prévenance a été demandé, de même pour les réunions organisées par les DAP, il a été rappelé par la direction que le fonctionnement d'une agence doit se faire avec au minimum deux agents. Certains l'oublent ...

Autre point sensible, les congés, et c'est encore une fois nos amis les cadres qui ont été montrés du doigt dans leur gestion du quotidien ; il leur sera rappelé que leur fonction n'est pas uniquement de surveiller les objectifs commerciaux.

Concernant la reconnaissance du travail, depuis trois mois, la bataille a été engagée à propos des coefficients des conseillers PRO AGRI VITI. Nos questions mettant la direction en face de ses contradictions, nous espérons la voir évoluer sur ce sujet.

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300
Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :
Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos
soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org